

Montsalvy Infos

2017

N°17



Bel été à tous



Fête des paniers 29 juillet



Fête patronale 18-19-20 août



Ronde de la Châtaigneraie
18 novembre

ÉDITO DU MAIRE

Nous voici déjà au milieu de l'année 2017. Dans le bulletin de janvier, je vous faisais part de nos futures réalisations.

À ce jour, certaines se sont déjà concrétisées, notamment l'adduction d'eau au village des Garrigues et l'équipement numérique de l'école primaire. Les réseaux de la rue des Toiles sont achevés, reste le revêtement de surface à finaliser, celui-ci n'ayant pu être achevé avant la période estivale. La réfection et l'aménagement de la salle multisports suivent leur cours.

Dans le cadre des Petites Cités de Caractère®, le parking et l'aménagement de la maison des arts et du tourisme ont fait l'objet d'un concours d'architectes. À présent, les marchés vont être lancés afin que ces chantiers débutent avant la fin de l'année.

Sont également programmées, pour cet automne, la reprise des captages d'eau potable du Garric et de Pouchines dans le but d'obtenir un meilleur rendement que celui offert jusqu'à ce jour par les stations de Riols et de Coffinhal qui, à terme, devront être abandonnées. Nous allons également établir une liaison avec le réseau d'eau de Labesserette, comme cela existe déjà avec Junhac. Ces aménagements, imposés par l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) seront subventionnés par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau Adour Garonne. Ils ont pour objectif la mutualisation future des ressources en eau pour une harmonisation des prix au sein de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.

Je ne saurais terminer mon édito sans féliciter Vincent Descoeur pour sa récente élection à la députation. Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous !

Michel PUECH



Photo de couverture : Sylvie VERON

2017 N°17

Bulletin d'information
de Montsalvy
11 rue Marcellin Boule
15120 Montsalvy
04.71.49.20.10

www.montsalvy.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Puech

RÉDACTION

Commission communication

CRÉDIT PHOTOS

Isabelle Lemaire
Sylvie VERON

Ce numéro a été tiré
à 500 exemplaires

DANS CE NUMÉRO

Actualités

Bientôt 16 ans ? 3
Commémorations 3
Remise des médailles 3

Budgets 2017

Budget principal 4
Budget de l'eau 4

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

8

Patrimoine

Expertise du Christ roman 10
Fondation du patrimoine 10

Travaux

Salle multisports 11
Panorama du Puy de l'Arbre 11
Architecture végétale 11
Aménagement cadre de vie 11

Environnement

Pyrale du buis 12
Ambroisie 12
Déchets verts 13
Stop aux incivilités 13

Vie scolaire

T.A.P. 14
Collège M. Boule 15

Les vitrines du centre bourg

Focus

Les Amis de l'Abbatiale 18

Rentrée des associations

Solidarité

Se divertir, ici et ailleurs

À voir, à faire, à écouter

Histoire de Montsalvy

La destinée extraordinaire
d'un petit Montsalvyen 24



BIENTÔT 16 ANS ? Pensez à vous faire recenser en mairie

Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leur 16^e anniversaire et le dernier jour du 3^e mois qui suit.

Si ce délai est dépassé, il est toutefois possible de régulariser cette situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Suite à cette démarche, la mairie délivrera une **attestation de recensement**.

Ce document est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).



Commémorations du 19 mars et du 8 mai

REMISE DE MÉDAILLES AU PERSONNEL COMMUNAL

Certains de nos agents travaillent depuis de nombreuses années au service de la commune et de ses habitants. Trois d'entre eux ont été récompensés par la municipalité le 12 mars dernier, pour leur engagement, en présence d'Isabelle Lantuéjoul et de Vincent Descoeur.



Isabelle Cambon
médaillon d'argent
décernée après
20 années de service



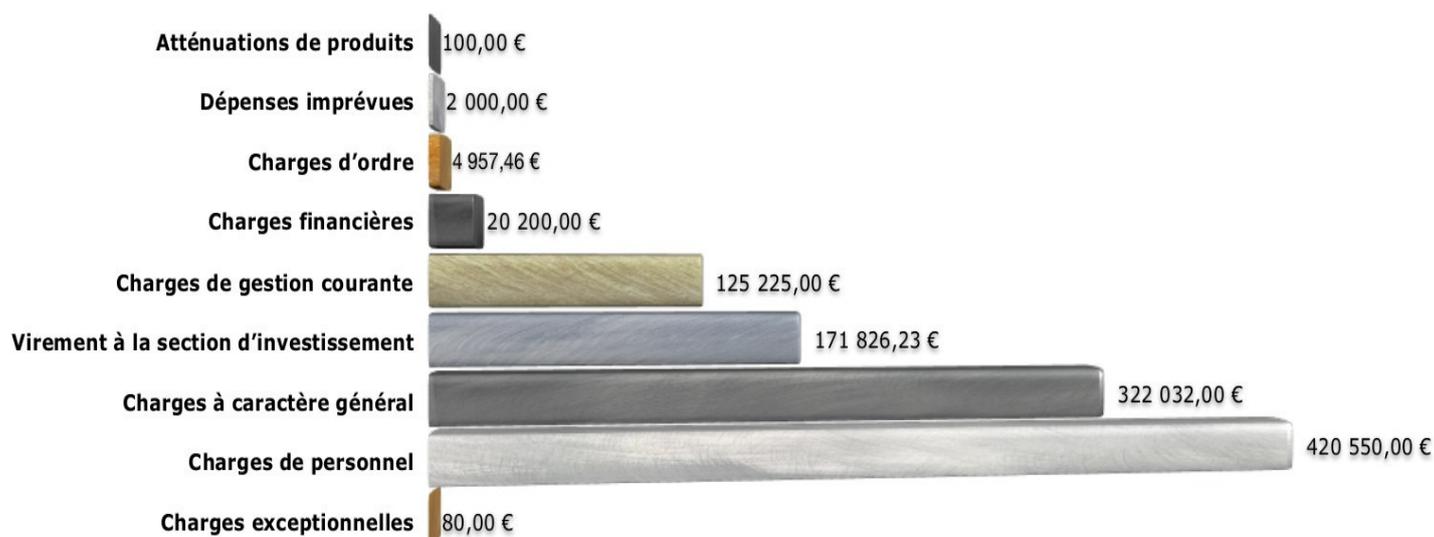
Fabienne Servans
médaillon d'argent
décernée après
20 années de service



Jean-François Laborie
médaillon de bronze
décernée après
30 années de service

BUDGET PRINCIPAL 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.066.970,69 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.066.970,69 €



DÉTAIL DES PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ LOCALE

Contributions directes	335 244,00 €
Allocation compensation reversée par la Com. Com.	92 139,00 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales	17 830,00 €
Droits de place	3 000,00 €
Redevances pour pylônes électriques	34 770,00 €
Reversement de la taxe additionnelle des droits de mutation	5 000,00 €
Autres	28,00 €

DÉTAILS DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

TAXES	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Produit voté par le conseil municipal
Taxe d'habitation	12,230 %	123 156,00 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,190 %	193 686,00 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91,100 %	18 402,00 €
Total		335 244,00 €



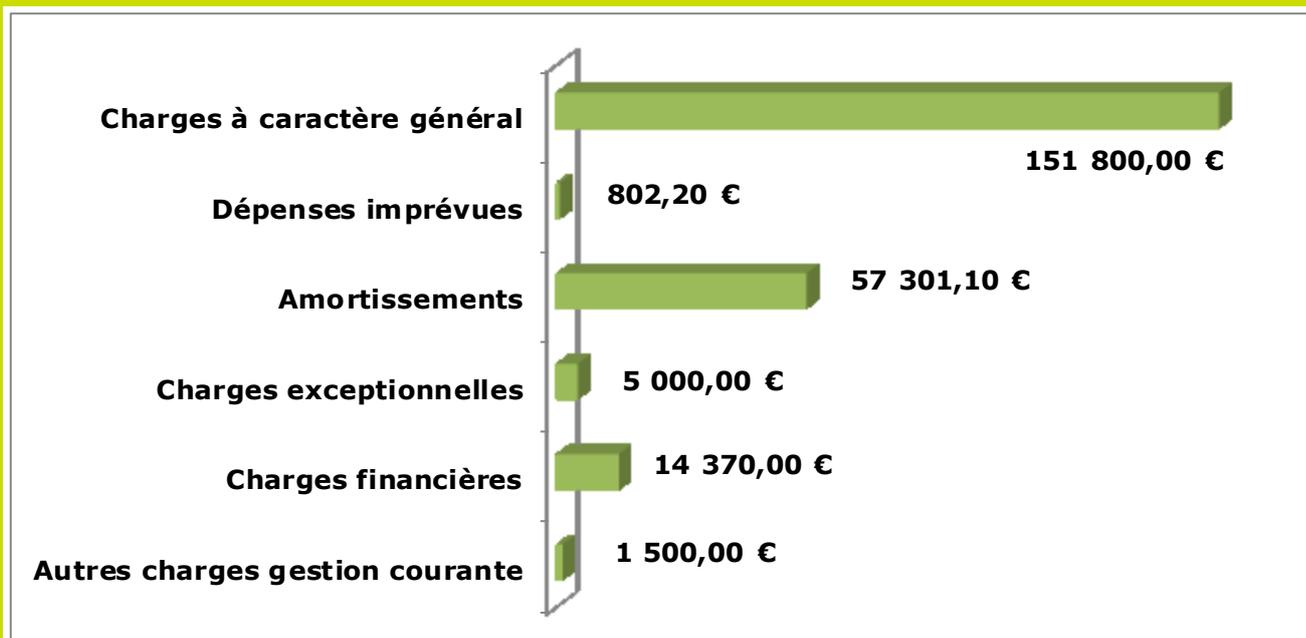
SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	DÉPENSES	RECETTES
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ		266 676,75 €
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT 2017		171 826,23 €
TAXE AMÉNAGEMENT		2 000,00 €
F.C.T.V.A. SUR TRAVAUX 2015		23 445,00 €
F.C.T.V.A. SUR TRAVAUX 2016		18 000,00 €
VENTE TERRAIN CROIX DU COQ		5 488,00 €
SOLDE D'EXÉCUTION SECTION INVESTISSEMENT 2016	157 723,75 €	
SALLE MULTISPORTS	1 164 356,00 €	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		75 000,00 €
CENTRE NATIONAL DÉVELOPPEMENT DU SPORT		134 000,00 €
RÉGION		46 000,00 €
ÉTAT		220 000,00 €
FONDS EUROPÉENS		205 000,00 €
TRAVAUX DANS LE CADRE DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® :		
1/ PARKING ANCIENNE GENDARMERIE	160 000,00 €	
ÉTAT		50 000,00 €
FONDS EUROPÉENS		85 000,00 €
2/ MAISON DES ARTS ET DU TOURISME	222 000,00 €	
ÉTAT		55 000,00 €
FONDS EUROPÉENS		95 000,00 €
3/ SIGNALÉTIQUE	50 000,00 €	
AMÉNAGEMENT RUE DES TOILES	90 100,00 €	
TRAVAUX REALISÉS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX	63 612,00 €	
VOIRIE : projet zone ralentissement à 30 km et revêtement cour ancienne cantine	60 589,00 €	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL : travaux antérieurs à 2017		13 000,00 €
CHRIST ROMAN : étude d'intervention et de restauration	14 000,00 €	
DIRECTION RÉGIONALE AFFAIRES CULTURELLES		8 950,00 €
ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBATIALE		2 250,00 €
ÉCOLE NUMÉRIQUE	34 329,69 €	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE		800,00 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		7 417,00 €
GROUPEMENT DE COMMANDES pour les autres écoles du secteur et remboursement par les communes concernées	13 000,00 €	13 000,00 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC	6 800,00 €	
TRAVAUX ABORDS ANCIEN STADE ET AIRE DE JEUX	20 000,00 €	
ACQUISITIONS DIVERS MATÉRIELS	10 500,00 €	
ACQUISITIONS DE BÂTIMENTS ET FRAIS ANNEXES	2 500,00 €	
TRAVAUX EN RÉGIE	20 000,00 €	
CAUTIONS LOCATAIRES APPARTEMENTS COMMUNAUX : restitutions et collectes	1 500,00 €	1 000,00 €
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	77 000,00 €	
BORNE WIFI	CONSEIL DEPARTEMENTAL	2 200,00 €
	AMORTISSEMENTS	4 957,46 €
	EMPRUNT	662 000,00 €
TOTAUX	2 168 010,44 €	2 168 010,44 €

BUDGET DE L'EAU 2017

FONCTIONNEMENT : 230.773,30 €

D É P E N S E S



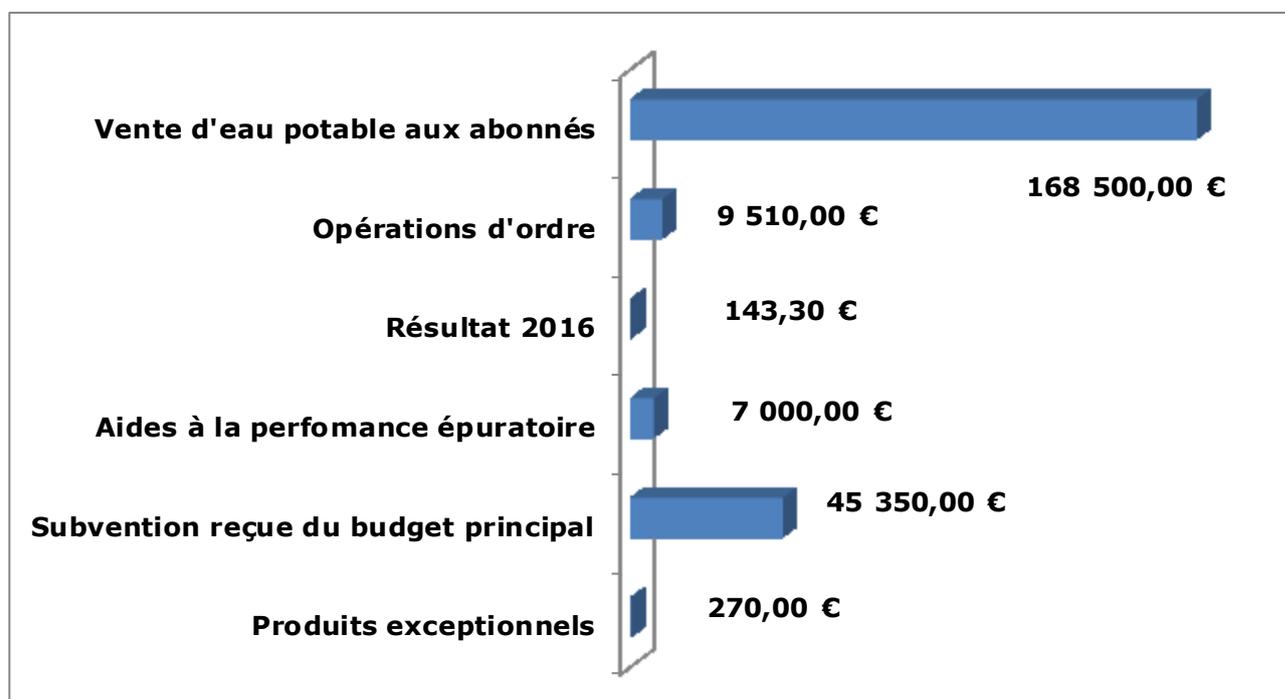
Charges à caractère général : redevances EDF des stations d'épuration, de pompage et de relevage, entretien et réparations des différentes stations, analyses des boues et bilans 24 heures des stations d'épuration, restitution à l'Agence de l'eau Adour-Garonne des redevances « modernisation des réseaux », « pollution domestique » et « prélèvement eau » décomptées sur les factures d'eau, rémunération de la SAUR...

Charges exceptionnelles : recettes annulées sur exercices antérieurs

Charges financières : remboursement des intérêts d'emprunts

Autres charges de gestion courante : créances admises en non-valeur

R E C E T T E S



Opérations d'ordre : reprise en section de fonctionnement des subventions d'équipement

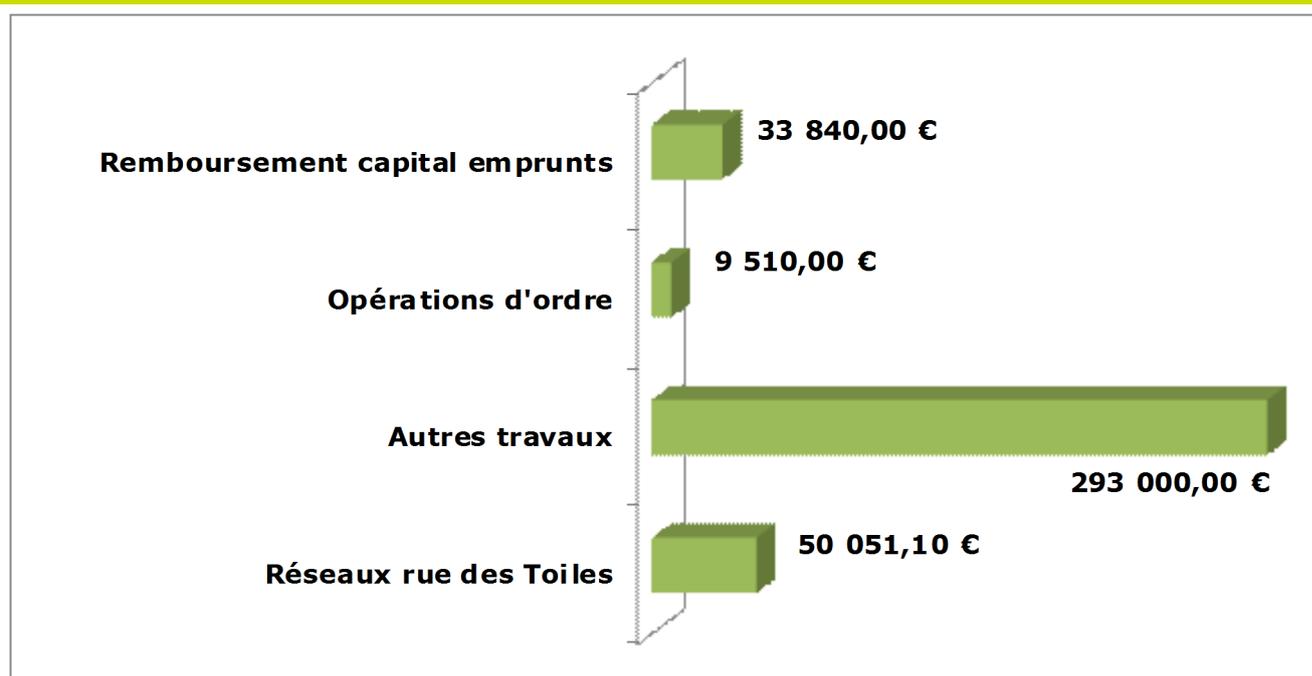
Subvention reçue du budget principal afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget de l'eau

Produits exceptionnels : rémunération versée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne après perception par la commune des redevances auprès des usagers.



INVESTISSEMENT : 386.401,10 €

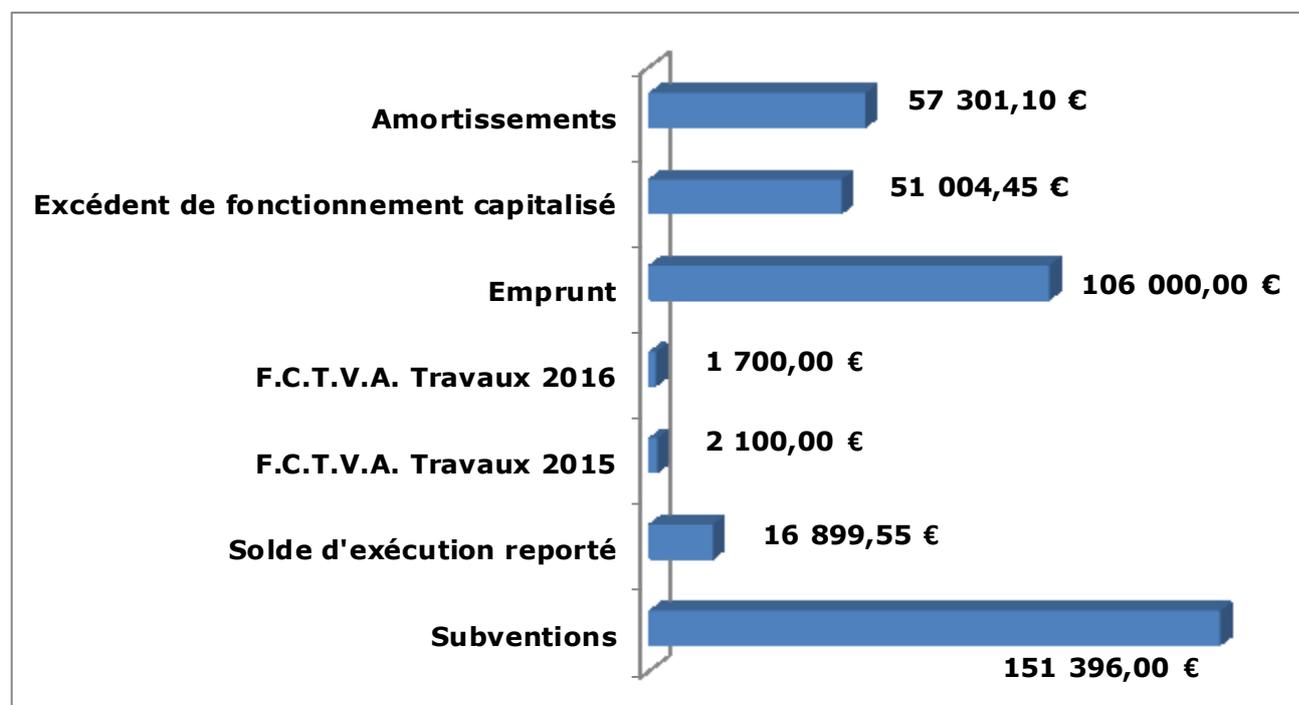
D É P E N S E S



Opérations d'ordre : transfert en section de fonctionnement des subventions d'équipement

Autres travaux : travaux d'adduction d'eau potable au village des Garrigues (41 000 € payés début 2017), diagnostic du système d'assainissement collectif (37 000 €), protection des captages des ressources en eau potable (195 000 €) et divers travaux de remise en état de raccords (20 000 €)

R E C E T T E S



Emprunt à contracter afin de financer les différents travaux projetés

Subventions : département du Cantal et Agence de l'eau Adour-Garonne (dont 20.300 € pour la réfection des réseaux humides de la rue des Toiles) + 7 396 € pour les travaux d'adduction d'eau du village des Garrigues + 26 300 € pour le diagnostic du système d'assainissement collectif + 97 400 € pour la protection des captages des ressources en eau potable

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

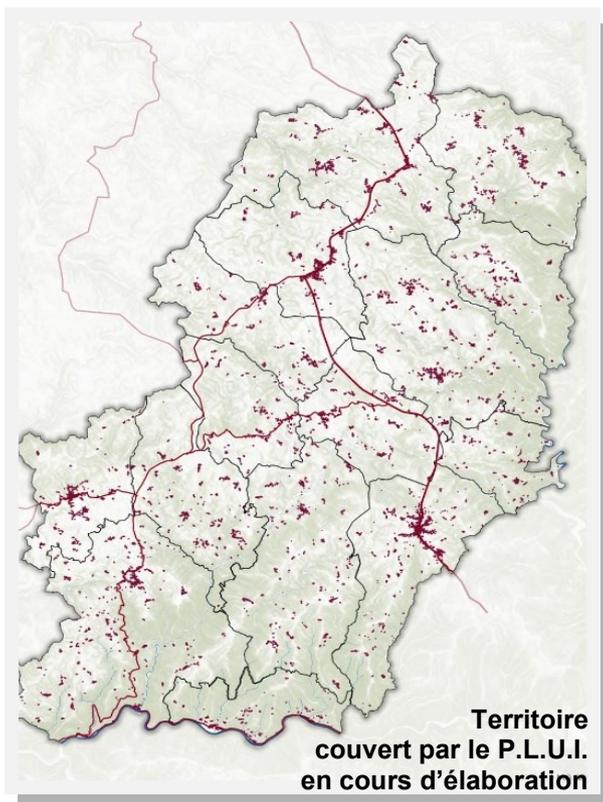


La communauté de communes du Pays de Montsalvy, désormais intégrée à celle de la Châtaigneraie cantalienne, avait lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

Un P.L.U.I. : qu'est-ce que c'est ?

Un document d'urbanisme comme le PLUI régit le **droit des sols** en délimitant des zones et des secteurs possédant des règlements spécifiques.

Il implique la mise en place d'un véritable **projet de territoire** touchant à tout ce qui concerne l'aménagement : développement de l'urbanisation, de l'économie, du tourisme..., préservation des patrimoines bâtis et paysagers, identification des secteurs les plus sensibles sur le plan environnemental...



Les pièces du P.L.U.I.

Le P.L.U.I. est composé :

- ⇒ d'un **rapport de présentation** qui contient essentiellement le diagnostic du territoire et les justifications associées aux pièces suivantes ;
- ⇒ d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)** qui définit les grandes orientations de la collectivité ;
- ⇒ des **Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)** qui sont des schémas d'organisation qui s'appliquent de façon obligatoire aux zones à urbaniser (**A.U.**) ;
- ⇒ des **règlements écrit et graphique** (ou document graphique de zonage).

Le zonage du P.L.U.I. identifie 4 zones :

U : urbanisée A.U. : à urbaniser A : agricole N : naturelle

La constructibilité ou non des terrains sera donc clarifiée par rapport à la situation actuelle de Montsalvy ;

- ⇒ des **annexes** qui reprennent les réseaux, servitudes, risques existants sur le territoire.

Prochaines étapes

Le P.A.D.D. sera débattu en conseil communautaire à la fin du mois d'août.

Jusqu'à la fin de l'année, le travail s'orientera vers la définition des O.A.P., du zonage et du règlement qui pourront être présentés en réunion publique début 2018.



ÉLABORATION DU PLUI

Bureaux d'études

Architectes,
urbanistes,
ingénieurs,
paysagistes,
écologues...

Chargés de transcrire le projet de territoire des élus dans le cadre législatif et réglementaire en place.

VÉRIFICATION DES DOCUMENTS PRODUITS

À chaque étape importante

Personnes Publiques Associées P.P.A.

Direction Départementale des Territoires (D.D.T.),
Chambres consulaires,
Conseil Régional de l'Environnement et du Logement (D.R.E.A.L.)...

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

Registre de concertation

Disponible dès cet été en mairie et communauté de communes, permettant aux habitants de faire connaître leurs demandes et d'exposer leurs remarques.

Réunions publiques

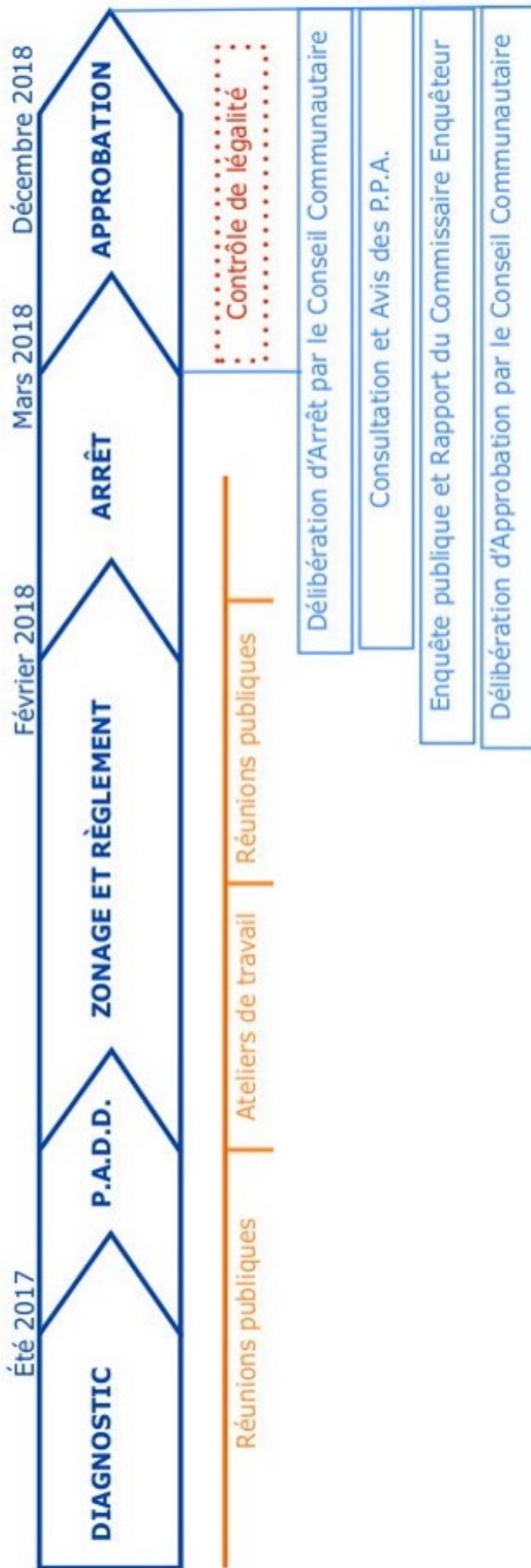
La prochaine se tiendra à Montsalvy à la fin du mois d'août.

Ateliers

Autour de l'élaboration des O.A.P. (définition de l'aménagement des futures zones constructibles principales).

Informations

Bulletin municipal, site internet...



PATRIMOINE

ÉTUDE D'INTERVENTION ET DE RESTAURATION DU CHRIST ROMAN

Dominique Faunières et Agnès Blossier, restauratrices d'art, ont terminé leur expertise sur le Christ roman de l'abbatiale. Elles ont présenté leurs premiers éléments d'observation à Pierre-Oliver Benech, conservateur à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, en charge du suivi et du contrôle scientifique et technique de l'opération.



Étudié et radiographié sur place, ce statuaire remarquable de la fin du XII^e siècle a fait l'objet de la plus grande attention ; les différentes analyses permettront de définir les propositions d'interventions à réaliser. Il faudra attendre le printemps 2018 pour connaître les conclusions de ces deux restauratrices d'art qui les dévoileront lors d'une présentation publique en présence des différentes institutions impliquées dans ce dossier. Depuis, le Christ a regagné sa place dans l'abbatiale.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS
SAUVEGARDEZ VOTRE PATRIMOINE BÂTI
grâce au label de la Fondation du Patrimoine

Propriétaire privé

d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial ou situé dans une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, ce qui est le cas de Montsalvy, avec au moins une façade visible de la voie publique que vous souhaitez restaurer.

Grâce au label de la
Fondation du Patrimoine

vous pouvez bénéficier d'une aide fiscale de l'État :

- sous condition de conserver votre bien pendant 15 ans, à compter de son acquisition ;
- les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et recevoir l'avis favorable du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Dossier de demande
d'attribution

disponible sur le site Internet
www.fondation-patrimoine.org
ou auprès de la délégation régionale concernée par votre projet.



En aucun cas les travaux ne doivent commencer avant l'obtention du label !

TRAVAUX



EXTENSION DOJO



EXTENSION RANGEMENT



CHAUFFERIE

SALLE MULTISPORTS : avancées en cours



EMPLACEMENT GRADINS



ZONE CUISINE



FAUX PLAFOND



ZONE RANGEMENTS

OUVERTURE DU PANORAMA au Puy de l'Arbre



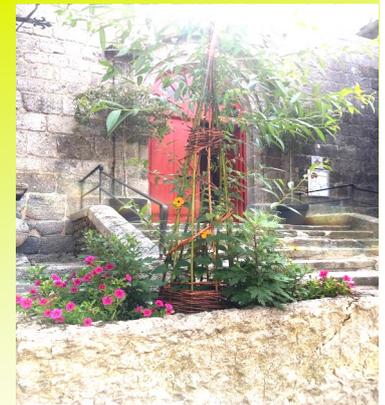
AVANT



APRÈS

ARCHITECTURE VÉGÉTALE : l'osier s'installe dans la cité

Patrick Demay a mis en scène des structures d'osier vivant sur le parterre du Foirail et dans les jardinières installées devant l'église.



AMÉNAGEMENT du cadre de vie

Dans le courant de l'été, des jeux pour enfants viendront agrémenter l'espace entre la salle multisports et les terrains de pétanque.

Des tables de pique-nique seront installées au camping ainsi qu'une table de ping-pong.



ENVIRONNEMENT

PYRALE DU BUIS : LA COMBATTRE POUR L'ÉRADIQUER

La Pyrale est un papillon nocturne du nom de *Cydalima perspectalis* qui pond plusieurs fois par an, entre 200 et 300 œufs collés au revers des feuilles de buis et qui éclosent au bout de 48 h. Cet insecte, très bien adapté à nos climats, prolifère car il n'a aucun prédateur connu à ce jour. Les chenilles, vertes à tête noire brillante, passent de 3 mm à 5 cm. Particulièrement gloutonnes, elles dévorent les feuilles des buis à une vitesse vertigineuse. Celles-ci vont muer 4 fois durant leur vie et, à chaque stade, elles deviennent de plus en plus voraces.



Un piégeage massif est recommandé pour être efficace !

Les pièges à phéromones

Ces dispositifs doivent être installés près de vos buis de début avril à fin octobre. Il n'est donc pas trop tard ! Ils vous permettront de piéger les papillons jusqu'à la fin de leur période de vol.

Traitement biologique

Un produit à base de *Bacillus Thuringiensis*, vaporisé sur les feuilles de buis, permet d'éradiquer les chenilles : quelques heures après ingestion, leurs intestins sont détruits et les mâchoires bloquées, entraînant leur mort.

Pièges et traitements sont disponibles en jardinerie.



AMBROISIE : LA RECONNAÎTRE ET LA SIGNALER



TIGE
ronde
poilue
pleine
devenant
rougeâtre

FEUILLES
même couleur, sur les deux faces,
nervure médiane plus claire,
divisées en plusieurs lobes, eux-mêmes divisés presque jusqu'à la nervure médiane, extrémité fine des lobes



FLEURS MÂLES
de petite taille, vertes,
en forme de cloche, réunies en grappes au sommet de la plante et sur les rameaux supérieurs, tâches claires de pollen jaune sur les fleurs

FLEURS FEMELLES
à l'aisselle des feuilles supérieures



Signalez sa présence grâce à
SIGNALEMENT AMBROISIE !



Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**

par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail contact@signalement-ambrosie.fr

Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur





Ce début d'année a été endeuillé par le décès de Daniel, une perte qui a perturbé l'ensemble de l'équipe. L'élan, quelque peu brisé, nous a conduit à reporter à 2018 notre candidature au label « Villes et Villages Fleuris », le temps de réorganiser la gestion des espaces verts. Notre détermination demeure cependant intacte dans cette démarche de labellisation, et divers travaux ont malgré tout été réalisés :

- par mesure de sécurité, ou du fait d'un état de santé dégradé, une dizaine d'arbres ont été coupés ;
- devenus trop invasifs, les arbustes de la place du Foirail ont été enlevés et déplacés à l'aire de camping-cars pour composer une haie décorative ;
- des architectures végétales en osier ont été installées dans le bourg (voir travaux page 11) ;
- des fleurs ont été semées en pied de certains murs ;
- la prairie fleurie derrière la gendarmerie a été renouvelée et une autre aménagée au Puy de l'Arbre.

**À vos fleurs !!
Le concours des maisons fleuries est lancé !**



DÉCHETS VERTS

La déchetterie de la Croix du Coq restera ouverte tous les mardis de 8h à 17h jusqu'au 31 octobre 2017.

Seuls des déchets verts peuvent y être déposés : tonte de pelouse, branchages, etc...

STOP AUX INCIVILITÉS

Les propriétaires de chiens sont **"plus que jamais invités à faire preuve de savoir-vivre et de civisme en ramassant les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes"**.

Pour rappel, un arrêté municipal a été pris le 21 février 2014. Celui-ci stipule que les infractions sont passibles d'une amende.

Avis aux contrevenants !



VIE SCOLAIRE

Belle fête des écoles 2017 qui s'est déroulée à Junhac en raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente !



T.A.P.



Quatre lauréats au concours de dessin organisé dans le cadre des T.A.P. et dont le jury était composé des enseignants de l'école : Lilian Laborie et Célia Limbertie (C.M.2), Manon Jacqueson (C.P.), et Lucien Bourmout (G.S.).



Les élèves de C.E.2 ont participé à un projet canoë avec l'A.S.V'O.L.T. Encadrés durant cinq séances, ils ont appris à pagayer, à se diriger et à esquimauter. Également sensibilisés au respect du milieu aquatique, ces jeunes ont reçu, au terme de leur dernière leçon, un diplôme validant les compétences acquises.



Ça pousse au jardin du Catuzier, mis gracieusement à disposition par le maire de la commune : plantes aromatiques et fleurs ont été semées et entretenues lors des ateliers périscolaires.



Séances de jeux de société avec les résidents du château

EN ROUTE POUR BARCELONE !

43 élèves de 3^e et quatre accompagnateurs du collège Marcellin Boule se sont rendus à Barcelone du 16 au 20 mai dernier.

Ce voyage pédagogique conjugait découverte de la langue et imprégnation de la culture ibérique. Les élèves ont d'abord visité l'univers surréaliste au musée de Dalí à Figueras, et suivi les pas du moderniste Gaudi avec ses constructions si particulières et enfin l'impressionnante Sagrada Familia.



Ils ont parcouru les *Ramblas* en quête de quelques souvenirs témoignant de leur passage en terre catalane. La suite du programme les a conduits au Musée des Sciences Naturelles *CosmoCaixa* où les attendaient diverses expériences, puis dans le *pueblo español* pour un jeu de piste et enfin dans le quartier gothique pour un rallye-photos. La gastronomie locale n'a pas été oubliée : l'atelier paella et la dégustation du *chocolate con churros* ont connu un vif succès. Le temps, plus que clément, les a même guidés jusqu'à la plage : foot, rugby, farniente et baignade à volonté ! Logés chez l'habitant, ils ont pu s'immerger, le temps des soirées, dans la culture espagnole.

MINI ENTREPRISES



Les élèves de 3^e ont participé au concours « Entreprendre pour Apprendre » à la Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand, où une cinquantaine de mini entreprises se sont prêtées au jeu de la concurrence. Un des deux projets réalisés par les élèves de Montsalvy a abouti à un partenariat avec l'association Ultra Trail Puy Mary Aurillac qui leur a commandé des dessous de plat pour récompenser ses coureurs les plus méritants.

Le séjour des 37 élèves de 4^e accompagnés de quatre enseignants a débuté, mardi 6 juin, par la visite guidée du port autonome de Marseille en abordant ses aspects économiques.

Profitant du chaud soleil provençal, ils ont marché une bonne partie de la journée du mercredi sur les pas de Marcel Pagnol dans les collines d'Aubagne. Tout au long de la balade, un guide a évoqué la vie de l'écrivain grâce à des extraits tirés de « La gloire de mon père », roman étudié durant l'année scolaire et dont ils avaient vu l'adaptation cinématographique d'Yves Robert.

Avant de regagner La Bastide de Joncas près de Martigues où le groupe était hébergé, une halte au musée Pagnol leur a permis d'approcher les santons représentant les personnages de ses romans, et d'en découvrir les secrets de fabrication grâce aux santonniers et crêchistes aubagnais.

Jeudi matin, la visite incontournable de Notre Dame de la Garde était programmée avant de se rendre au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Certains ont pu y voir l'exposition temporaire « Vies d'ordures » pendant que l'autre groupe appréciait l'exposition permanente.

L'après-midi, tous ont parcouru le vieux quartier du Panier et, le soir venu, direction l'Opéra pour une représentation de Don Carlo de Verdi.

Enfin, le dernier jour au matin a eu lieu à Aix-en-Provence la visite guidée de la Fondation Vasarely où les élèves ont pu tracer et colorier le cube de Kepler à la manière du maître de l'art optique.

L'après-midi, sur les pas de Cézanne, la découverte de la ville aux mille fontaines les a conduits jusqu'au musée Granet où le peintre n'a jamais été admis de son vivant mais où l'on peut admirer une dizaine de ses œuvres, dont le portrait de son célèbre ami, Emile Zola.

LES VITRINES DU CENTRE BOURG

L'Auberge Fleurie Hôtel Restaurant



04.71.49.20.02

En juillet et août :
tous les jours de 8h à 23h
Hors saison :
fermée dimanche soir et lundi

Le Pichet Mignon Restaurant



04.71.49.69.04

Tous les midis :
du lundi au samedi
Soir et dimanche :
groupes sur réservation

Gîte de La Forge



04.71.49.29.62

06.71.38.75.82

Ouvert toute l'année

Rêves de Vanniers



04.71.49.29.62

06.71.38.75.82

Les jeudis : de 10h à 14h
Les autres jours
sur demande

Bar Tabac Loto Oustry



04.71.49.25.14

Ouvert tous les jours
de 7h à 23h

Le Phocéén Bar Presse PMU



04.71.49.28.75

Lundi : de 8h à 13h
Du mardi au jeudi :
de 8h à 20h
Du vendredi au dimanche :
de 8h30 à 22h

Bar de la Mairie



04.71.49.21.01

Ouvert tous les jours :
de 8h à 21h
Fermé les mercredis :
de 13h à 16h

Bar du Porche



04.71.49.20.34

Tous les jours : de 8h à 23h
Fermé dimanche et lundi :
de 13h à 17h

Boulangerie Pâtisserie Traiteur Mouminoux



04.71.49.20.30

Du mardi au samedi :
de 6h30 à 20h
Dimanche :
de 6h30 à 12h30
Ouverte les lundis :
10 et 24 juillet
7 et 21 août

Boulangerie Pâtisserie Coubetergues



04.71.49.20.08

Du mardi au vendredi :
de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h
Samedi :
de 8h à 12h30 et de 17h à 19h
Dimanche :
de 8h à 12h30
Ouverte les lundis :
17 et 31 juillet
14 août

Boucherie Charcuterie Montarnal



04.71.49.20.19

Du mardi au samedi :
de 7h à 12h30
et de 14h45 à 19h
Dimanche :
de 7h à 12h30

**Aux délices du jardin
Primeur**



04.71.49.28.79

Du mardi au samedi :
de 8h30 à 12h30 et
de 15h à 19h

Dimanche : de 9h à 12h30

SPAR



04.71.49.26.08

Du lundi au samedi :
de 7h30 à 20h

Dimanche :
de 7h30 à 12h30 (13h l'été)

**L'Orchidée
Artisan Fleuriste**



09.81.97.29.65

Du mardi au samedi :
de 9h à 12h30
et de 14h à 19h30

Dimanche : de 9h à 12h30

Médiathèque municipale



04.71.46.96.82

**Consulter les horaires
affichés sur la porte**

**Librairie papeterie
Le Petit Poucet**



04.71.49.23.88

Du mardi au samedi :
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 19h

Dimanche :
de 8h30 à 12h30

Ouvert le lundi en juillet-août

Quincaillerie Donore



04.71.49.25.43

Du mardi au samedi :
de 8h à 12h30
et de 13h30 à 19h

Dimanche :
de 8h à 12h30

Madamour



Pompes funèbres
04.71.46.15.11

Menuiserie et charpente
04.71.49.27.59

**Au bon accord
Dos Santos Alexandre**



06.52.68.28.17

Facteur de pianos
5 rue du Moulin

**Créatif's
Salon de coiffure**



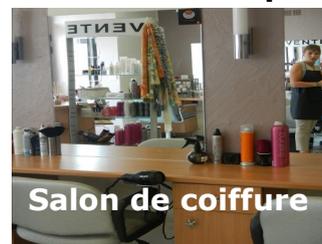
04.71.46.52.69

Du mardi au jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'Hair du Temps



Salon de coiffure

04.71.49.21.00

Du mardi au vendredi :
de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h30

Samedi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Office de Tourisme



04.71.46.94.82

Juillet et août :
Tous les jours

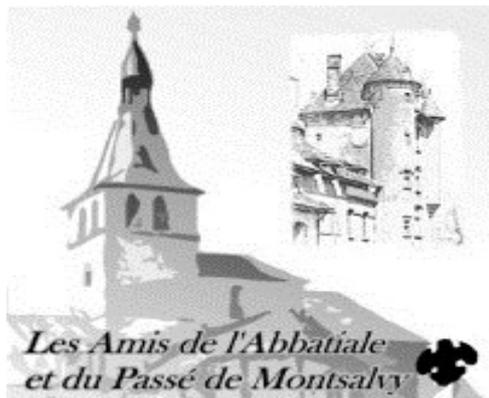
de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Marché

Jeudi matin

Place du Foirail

FOCUS SUR L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBATIALE ET DU PASSÉ DE MONTSALVY



Passionnée d'art et de patrimoine, madame Raymonde Gaston fonde en 1993 l'association des amis de l'abbatiale et du passé de Montsalvy. La commune lui doit de nombreux chantiers de restauration et actions de valorisation du patrimoine architectural de la cité.

Des réparations dans l'église sont immédiatement entreprises dans les chapelles Saint-Bernard et du Sacré Cœur de Jésus.

En 1997, est adoptée l'idée d'une exposition estivale au café de la Tourelle (aujourd'hui appelée l'Échauguette). Puis, la commune achète une maison dans le cloître qui deviendra « Chez la Catine ». Un intérieur auvergnat y est reproduit et les membres de l'association se relayent pour ouvrir ce lieu tous les étés afin de faire découvrir les us et coutumes de la fin du XIX^e siècle.

En 1998, il est décidé d'installer, dans la cité, des plaques de rues portant l'écusson de Montsalvy. Suivront les plaques de lave, qui ponctuent le parcours du patrimoine.



La salle capitulaire, devenue salle du trésor d'art sacré du Pays de Montsalvy, est inaugurée en 2000.

Un projet plus ambitieux, en concertation avec les Bâtiments de France, a permis de créer une salle d'exposition mettant en valeur tous les objets d'art sacré et vêtements sacerdotaux de la paroisse Saint Joseph en Veinazès.



En 2008 et 2009, la restauration et la copie des croix du Cambon et Sainte Anne ont été entreprises, alors que les originaux sont mis à l'abri au fond de l'église.



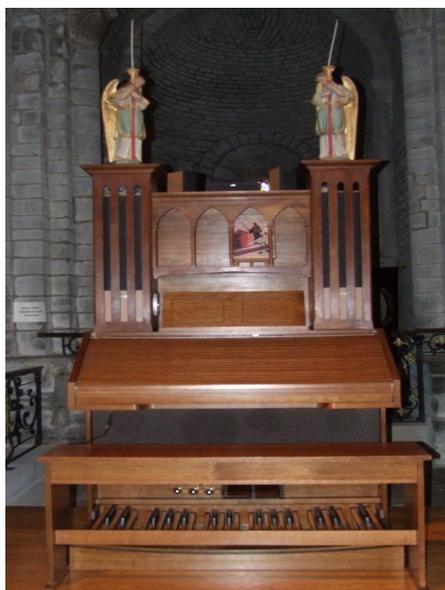
En 2011, en partenariat avec les Archives Départementales et l'association des Gens du Veinazès, une exposition est organisée au Réfectoire des Moines à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Marcellin Boule. La vie et l'œuvre de cet enfant du pays devenu un éminent paléontologue connu dans le monde entier, sont fidèlement retracées.

En 2012 - 2013, un ambon assorti à l'autel principal prend place dans le chœur de l'église.



En 2014, les vitraux de l'abbatiale sont remis en état par l'Atelier du vitrail de Limoges qui, à cette occasion, offre les vitraux installés au-dessus de la porte d'entrée principale.

Un nouvel imposte capable de supporter le poids de ces vitraux est réalisé, alors que la porte est restaurée.



L'année 2015 est marquée par l'acquisition d'un orgue et l'étude de futurs travaux.

De plus, à l'initiative du Père Michel Malvezin, pour remettre en valeur nos saints patrons, Gausbert et Bernard fêtés le 10 octobre, une conférence découverte est organisée sur le thème des premiers abbés de Montsalvy.

2016 voit la création d'un support pour le cierge pascal, qui sera mis en valeur pour la fin de l'année par une surface polychrome et dorée.



L'association participe également à la deuxième fête dédiée à la redécouverte de l'itinéraire de Gausbert durant sa vie de moine constructeur.

Les projets sont encore nombreux et variés. Raymonde Gaston en connaissait la teneur et les membres de l'association sont heureux de poursuivre son œuvre, *a fortiori* depuis que Montsalvy a reçu le label Petite Cité de Caractère® en 2015.

Afin d'aider au financement, en plus des permanences estivales assurées « Chez la Catine », l'association organise divers concerts. Vous retrouverez les dates des prochaines manifestations dans l'agenda « à voir, à faire, à écouter... »

Par ailleurs, chaque mois de juin s'ouvre une exposition à thème au Réfectoire des Moines ; une kermesse est également organisée afin de récolter des fonds.

Investis chaque année dans les journées du patrimoine, les bénévoles assurent à cette occasion des visites guidées de la cité.

Amoureux des vieilles pierres et de l'histoire locale, novice ou érudit, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres de cette association.

Le riche patrimoine de Montsalvy doit être conservé et valorisé, et nos coutumes préservées.

Chaque rencontre est source de richesse et d'ouverture pour celui qui veut bien prendre et donner de son temps...

Visites commentées de la cité médiévale

Sur réservation
tout au long de l'année
et tous les mardis
de juillet et août à 15 h.

Rendez-vous
Place du Foirail

Contacts :
Chantal Malvezin
06 81 63 18 11
ou Marcelle Madamour
04 71 49 26 86

2 € / personne

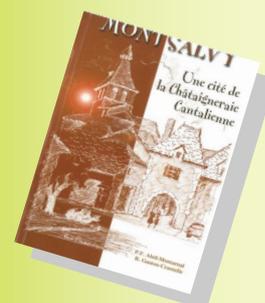
gratuit
pour les moins de 12 ans

Ouvrages de Raymonde Gaston sur l'histoire locale, vendus au profit de l'association, « Chez la Catine » ou chez le libraire de Montsalvy.

Montsalvy raconté aux enfants

Montsalvy : une cité de la Châtaigneraie Cantalienne

écrit en 2005 conjointement avec M. Aleil-Montarnal, architecte des Monuments Historiques



Montsalvy : un village passionnant

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Hand ball Club

Alexis Fau

ACCA de Montsalvy

Chasse
Hervé Lapierre 06.84.20.57.75

Amis de l'abbatiale et du passé de Montsalvy

Patrimoine
Chantal Malvezin 06.81.63.18.11

Association des Paniers

Jean-Pierre Fau
04.71.49.29.62

Comité d'animation

Yannick Madamour 06.88.77.94.70

Association des Parents d'élèves

Andrée Maronne
04.71.49.65.35

Club Automne du Puy de l'Arbre

Scrabble, peinture sur soie,
jeux de cartes et petites balades
André Rouchet 04.71.48.28.14

E.F.C.V.

École de foot
Guy Bruel 06.69.95.91.10

Ensemble vocal féminin de la Châtaigneraie

« Si ça vous chante »

Chorale
Bénédicte Walker 04.71.49.27.01

Multisports

06.73.60.31.98

Judo club de la Châtaigneraie

Judo pour tous
Taïso pour les adultes
Isabelle Lemaire 06.80.14.98.83

F.C.J.M. Football

Benoît Madamour
06.72.07.35.66

Pétanque

Jean-Pierre Marcillac 06.82.27.43.54

Dynamo cantalienne

Gilbert Ricros
05.65.44.52.51

Tennis

Philippe Crantelle
06.73.74.59.78

Retraite sportive du Pays de Montsalvy

Petites et grandes randos, tir à l'arc, activités dansées et aqua gym
Robert CAMBON 06.76.46.32.74
ou Raymonde Trelon 04.71.49.60.88

Tir

Jean-Louis Terrisse
04.71.49.20.66

Ronde de la Châtaigneraie

Course pédestre, VTT, cyclos, rando
Gérard Tournalan 06.38.72.08.11

Donneurs de sang bénévoles

Maurice Durand 04.71.49.21.65

FNACA

Jean-Louis Cambon 2 avenue de Turenne

Canton de Montsalvy et le Fel—Classe 69

Roland Daudé La Grangeotte

Bibliothèque du Pays de Montsalvy

Nicole Anadon 04.71.46.96.82

Printemps des Arts

Claudine Castanier
04.71.49.20.90



SERVICES À LA PERSONNE

Permanences
au 1^{er} étage de la Mairie



Assistante sociale
Jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous uniquement
04.71.46.99.62



Mercredi, une semaine sur deux
de 9h30 à 12h00
Sur rendez-vous uniquement
04.71.45.60.35



Troisième jeudi du mois
de 10h00 à 12h00



04.71.49.69.94



Lundi, mardi et vendredi
04.71.43.52.97

RELAIS PETITE ENFANCE PAYS DE MONTSALVY

Vendredis de 9h15 à 12h00
Ancienne cantine
04.43.33.10.82 - 06.79.53.78.14

CANICULE, FORTES CHALEURS

QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?




Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES




Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

SE DIVERTIR ICI ET AILLEURS

PIŞCINE

Ouverture en juin

mercredi et samedi de 14 h à 18 h 30

Du 8 juillet au 3 septembre inclus

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	FERMEE	FERMEE
MARDI	10 h à 12 h 30	15 h à 19 h
MERCREDI	10 h à 12 h 30	15 h à 19 h
JEUDI	10 h à 12 h 30	15 h à 19 h
VENDREDI	10 h à 12 h 30	15 h à 19 h
SAMEDI	10 h à 12 h 30	15 h à 19 h
DIMANCHE	FERMEE	15 h à 19 h



04.71.49.26.00



Fermeture
29 juillet et
20 août 2017

Adulte (ticket individuel)	2,50 €
Adulte (carnet de 10 tickets)	20,00 €
Jeune de - de 14 ans (ticket ind.)	1,50 €
Jeune de - de 14 ans (carnet de 10 t.)	10,00 €
Visiteurs et colonies encadrées	1,00 €

Piscine gratuite pour les enfants en-dessous de 6 ans

PETANQUE
Rendez-vous
tous les vendredis
soirs à 20h45,
au boulodrome
près de la salle
polyvalente !
Ouvert à tous !!



Carte saisonnière :

Adulte : 40 €
Jeune de 6 à 12 ans : 15 €
Gratuité pour les moins de 6 ans

Carte Vacances pour 7 jours consécutifs :

Adulte : 15 €
Jeune de 6 à 12 ans : 6 €
Gratuité pour les moins de 6 ans

Carte à la journée :

Adulte : 6 €
Jeune de 6 à 12 ans : 3 €
Gratuité pour les moins de 6 ans

ASV'OLT
Port de Vieillevie
04.71.49.95.81



BALADES MONTVALYENNES

Téléchargez
les différentes balades sur
www.montsalvy.fr

Itinéraires
à votre disposition en mairie
et à l'Office de Tourisme

À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER



JUILLET

Du 9 au 15
Stage Feldenkrais
Christine Musset
Ancienne cantine

Jeudi 13
Soirée
FCJM et Comité d'Animation
Salle des fêtes

Vendredi 14 juillet
Concert
Duo contrebasse / harpe
Abbatiale

Concert
Harpe et contrebasse
Annabelle Jarre Nicolas Musset



Du 25 au 27
Stage vannerie
Association des Paniers
Salle des fêtes

Samedi 29
22^e Fête des Paniers

AOÛT

Vendredi 4
Don du sang
Salle des fêtes

Dimanche 6
Kermesse
Club des Aînés
Salle des fêtes

Du 8 juillet au 19 août

Exposition d'estampes et de dessins

Laurent NICOLAÏ
Réfectoire des Moines

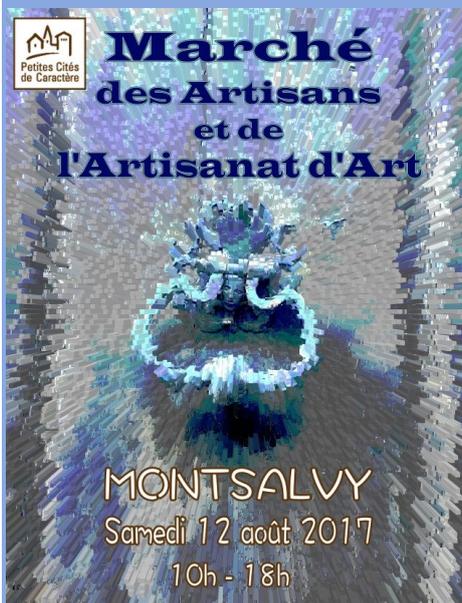


Vendredi 11
Concert
Camille PRIVAT
Abbatiale

Dimanche 13
Kermesse
Amis de l'abbatiale
Salle des fêtes

Du 18 au 20 août
Fête de Montsalvy

Samedi 12
Marché des artisans et de
l'artisanat d'art
1^{ère} édition



OCTOBRE

Dimanche 1^{er}
Concert
Ensemble Haute Auvergne
Abbatiale

NOVEMBRE

Vendredi 10
Repas dansant
CMF 69

Samedi 18
30^e ronde de la Châtaigneraie

HISTOIRE DE MONTSALVY

LA DESTINÉE EXTRAORDINAIRE D'UN PETIT MONTSALVYEN

Marcellin BOULE est né à Montsalvy le 1^{er} janvier 1861 dans la maison de son grand-père Jean Antoine, maître doreur, située au-dessus de l'ex-quincaillerie PINQUIER. Son père, François Régis, est apprenti doreur auprès de son propre père, et sa mère, Justine Caroline GUERAUD, est la fille du domaine du Claud qui jouxtait l'actuelle Auberge Fleurie.

Jusqu'en 1870, c'est l'enfance Montsalvyenne. Marcellin se souvient des « Toustous » et des « Coucourles » à la crème que lui préparait sa grand-mère maternelle. À ses moments de liberté, il allait fouiller dans l'ancien cimetière à la recherche d'ossements qu'il ramenait à la maison au désespoir de son père qui l'appelait « Casse-tête ».

Il est inscrit à l'école des Frères des Écoles Chrétiennes qui se trouvait au « Vatican », actuelle maison COURET. Il dira plus tard de ses maîtres « qu'ils lui avaient appris le peu qu'ils savaient, c'est-à-dire pas grand-chose ... »

Une cousine de sa mère, Lucie COLOMB détecta très vite ses aptitudes et convainquit ses parents de l'inscrire à Aurillac, en section supérieure, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes pour obtenir son baccalauréat moderne.

De 1870 à 1875, il loge chez mademoiselle BERTHOU pour 7 francs par mois. Elle lui fournit le gîte et lui « taille la soupe ». Sa mère lui envoie chaque semaine des victuailles et son change de linge par la diligence. Son adaptation à Aurillac est très difficile ; il se languit de sa « bonne maman » avec laquelle il correspond régulièrement. Son père ne lui écrit que rarement et seulement pour l'encourager : « Travaille et fais ton possible pour avoir le Prix d'Honneur », prix qu'il obtient et qui lui est remis par Raymond BASTID, député du Cantal.

En 1874, pendant son temps libre le jeudi, il s'intéresse aux devantures de deux pharmaciens. L'un, monsieur GARROUSTE, fût son premier maître en botanique. Le second, Jean Baptiste RAMES, dont les vitrines présentaient de nombreux minéraux et fossiles, va être à l'origine de sa carrière.

En 1876, il se languit de plus en plus de ses parents qui décident d'acheter un petit café rue des Carmes à Aurillac. Sa mère est heureuse de se retrouver auprès de lui et le soutient à tel point que certains s'en étonnent : « Tu veux donc faire un ministre de ton fils ? », ce à quoi elle répond : « Mieux que cela ! »

En 1878, il obtient son baccalauréat moderne. Son père, pour des raisons financières, veut qu'il rentre aux Ponts et Chaussées. Sa mère et monsieur RAMES souhaitent qu'il obtienne son baccalauréat classique. Un ami du pharmacien, aurillacois d'origine, monsieur RIGAL dirige l'institution Saint Louis à Nevers ; Marcellin y est embauché comme maître d'études et se voit accorder des heures d'études pour préparer l'examen en candidat libre. Il est payé 55 francs par mois, nourriture et logement compris. Mais monsieur RIGAL ne tient pas ses promesses de lui laisser du temps pour étudier et, de ce fait, Marcellin décide de s'inscrire seul à l'épreuve du baccalauréat en 1879. Mal lui en prend car il oublie dans son cartable une fiche de révision et il est exclu de l'examen.

L'année suivante, il obtient enfin son diplôme et monsieur RAMES l'envoie à Toulouse auprès d'un ami géologue, monsieur CARTAILLAC, pour y préparer une licence. Mais sa situation financière est catastrophique, ses parents ne pouvant plus répondre à ses demandes de fonds. Ses professeurs lui confient des cours et la réalisation de croquis de géologie pour arrondir ses fins de mois. Il accompagne sur le terrain monsieur CARTAILLAC dans ses recherches en Espagne et au Portugal ; il en revient ébloui. Une bourse d'études lui est attribuée.

Pendant ses études, il dialogue souvent avec Jean JAURES au café du Capitole.

Son père décède en avril 1886. Malgré tout, deux mois plus tard, il décroche deux licences de Sciences physiques et naturelles et une bourse pour préparer l'Agrégation. En octobre 1886, conseillé par monsieur RAMES, il se rend à Paris où il est présenté à Albert GAUDRY, titulaire de la chaire de paléontologie au Muséum d'Histoire Naturelle, dont il devient un collaborateur. En 1887, il est reçu brillamment premier au concours de l'Agrégation car il y avait autant de différence de points entre lui et le second, qu'entre le second et le dernier candidat reçu ! Un inspecteur général lui offre un poste dans un des grands lycées parisiens de son choix. Albert GAUDRY lui déconseille de donner suite et l'encourage à préparer un doctorat. En 1889, il est doctorant à Clermont-Ferrand. Chargé d'interroger au baccalauréat, il retrouve la trace de son exclusion en 1879 et se dit alors : « Quelle revanche ! ».

En 1892, il soutient sa thèse de doctorat « La description géologique du Velay ». On lui propose alors la chaire de géologie de l'Université de Montpellier qu'il refuse et devient l'assistant d'Albert GAUDRY.

André LARDY